

GREFFE  
du Tribunal de Commerce de  
EVREUX  
1 RUE DU PRESIDENT HUET  
BP 382  
27003 EVREUX CEDEX  
MINITEL : 36.29.11.11.

CERTIFICAT  
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant \*\* SA Conseil d'Administration  
\* SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE  
\* Route de Coudres  
\*  
\*  
\*\* 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE

Réf : 74B133  
RCS : 712038009

Pièces déposées le 25/11/1993

Numéro : 9301922

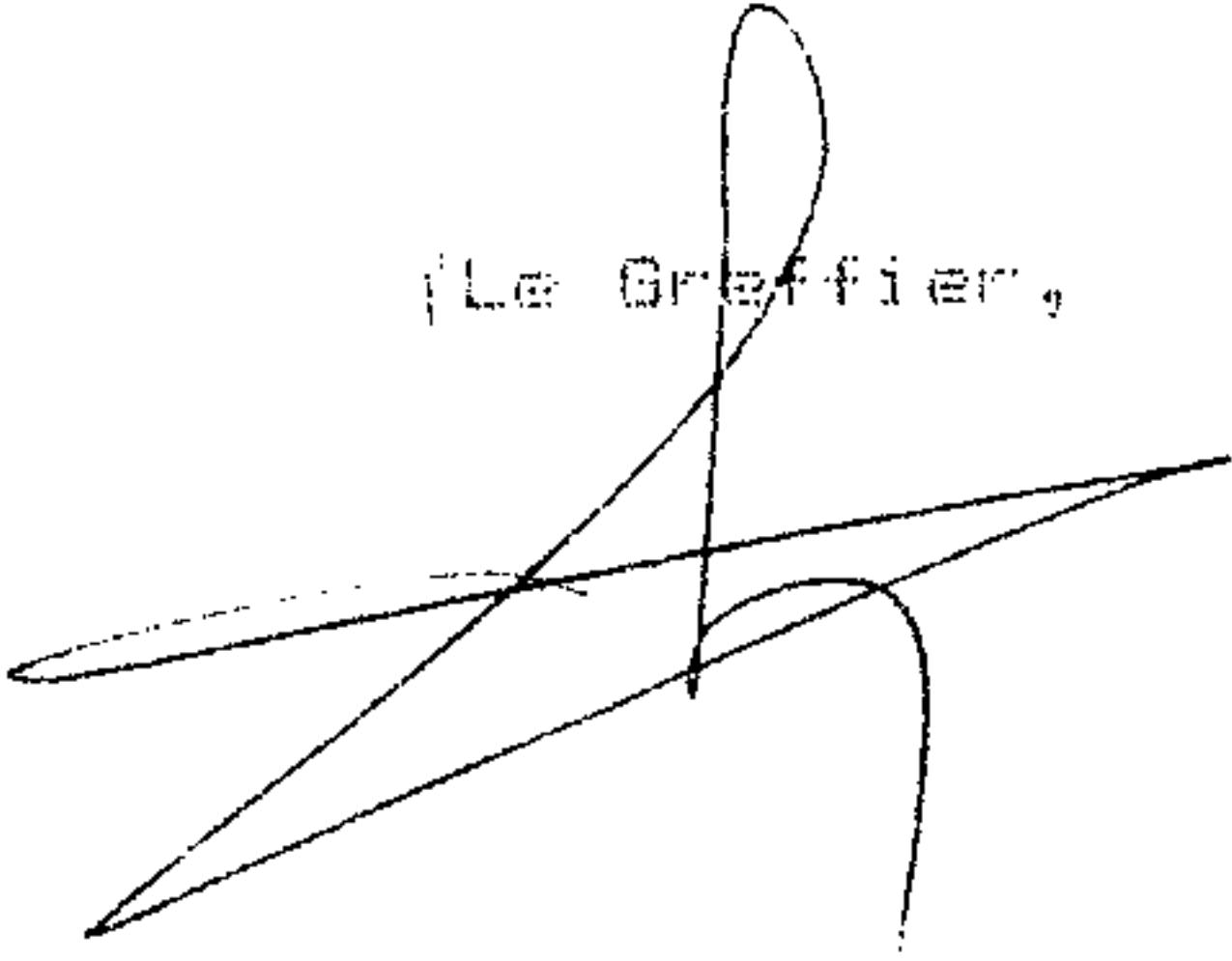
Dénomination sociale :  
SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE STOCKS

- PV CONSEIL ADMINISTRATION du 31/03/1993 : DEMISSION ADMINISTRATEUR

----- Cout du dépôt : 76.78 Francs.  
Dont T.V.A. : 7.18 Francs.

Cia : 7150

(Le Greffier,



Dépot Effectué Par \*\*  
\* LES PETITES AFFICHES  
\* 2 RUE MONTESQUIEU  
\* 75001 PARIS  
\*  
\*\*

SOCIÉTÉ MAGASINAGE ET DE GESTION DE STOCKS

Siège  
Siège social: **SOFRASTOCK** SMA au Capital de 9.700.000F  
Rout. de Couvres 27220 SAINT ANDRÉ DE L'EUVE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 31 mars 1993

RCEVREUX 1 B 712 038 009  
(74B133)

Le 31 mars 1993 à 11 heures, les membres du Conseil d'Administration de SOFRASTOCK se sont réunis à BOULOGNE, à l'A.G.R. - 27, rue des Abondances, Salle N° 1.

Etaient présents :

MM. HAMARD	- Président Directeur Général
DUQUENNE	- Administrateur
GARCIA	- Administrateur
VAUDOYER	- Administrateur

Etaient excusés :

MM. COULET  
DUBUS  
DEVERNAY  
LABALETTE

Assistaient également à la séance :

MM. HURON	
ALONSO CALVO	
TREMOLIERE	- Commissaire aux comptes
Mme COQUILLARD	- Secrétaire du Conseil

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, délibère valablement sous la présidence de M. HAMARD.

M. HAMARD rappelle aux administrateurs que le Conseil est réuni afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 1992 et commentaires relatifs aux différentes rubriques,
- Analyse des comptes personnels,
- Perspectives 1993,
- Cooptation d'un administrateur.

- Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Questions diverses.

.....

#### **IV - DEMISSION ET COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR**

M. LABALETTE a fait part au Conseil d'Administration de son souhait de ne plus être membre du Conseil d'Administration de SOFRASTOCK.

M. HAMARD, regrettant ce choix, propose au Conseil d'Administration la nomination de M. ALONSO CALVO.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité approuve ce choix et décide de soumettre cette nomination à la ratification de la plus prochaine Assemblée.

.....

**Extrait certifié conforme**

  
**Le Président**

**D. HAMARD**